LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE
FFHANDBALL

Aménagement des règles
Catégories jeunes
arbitrées par des mineurs
Saison 2026/2027

Contexte de l'aménagement de l'arbitrage par des mineurs des compétitions jeunes :

L'arbitrage constitue un maillon essentiel du fonctionnement des compétitions sportives. Pourtant, les arbitres, et plus particulièrement les juges arbitres mineurs en formation, sont de plus en plus confrontés à des comportements irrespectueux, des contestations et parfois des violences verbales ou physiques.

Lors de la saison 2024-2025, l'Observatoire des comportements déviants de la FFHandball a enregistré **1887 dossiers disciplinaires**, contre 1286 la saison précédente, soit une augmentation de près de **47 %**.

Parmi ces dossiers :

- **53 % des victimes sont des arbitres ;**
- **30 % des victimes sont des mineurs ;**
- **397 dossiers** concernent des invectives, contestations répétées ou attitudes incorrectes ;
- **331 dossiers** concernent des injures ou atteintes à la considération ;
- **198 dossiers** concernent des menaces verbales ou des attitudes physiques intimidantes.

Les données de la Ligue Centre Val de Loire confirment également cette évolution préoccupante. Lors de la saison 2025-2026, le nombre de dossiers disciplinaires (**54**) a augmenté de **26%** par rapport à la saison précédente (**38**).

La Fédération et la Ligue du Centre de Handball constatent également une augmentation des faits impliquant des mineurs et rappellent que la protection des jeunes arbitres mineurs constitue un enjeu majeur.

Au-delà de ces constats, il convient de rappeler que le juge arbitre mineur est avant tout un jeune licencié en formation. À l'image des joueurs qui apprennent à maîtriser les aspects techniques, tactiques et comportementaux du handball, le jeune arbitre développe progressivement ses compétences, sa confiance en lui, sa communication et sa capacité à prendre des décisions.

L'erreur fait donc partie intégrante de son apprentissage. Elle doit être considérée comme un levier de progression et non comme un motif de contestation ou de mise en difficulté. Exposer un juge arbitre mineur à des remarques répétées, des contestations ou des comportements agressifs nuit non seulement à son développement, mais contribue également au découragement et à la baisse des vocations arbitrales.

Notre responsabilité est collective. Les entraîneurs, dirigeants, parents, joueurs et officiels jouent un rôle déterminant dans la création d'un environnement éducatif et bienveillant permettant aux jeunes arbitres de progresser sereinement.

Dans cette logique, il apparaît cohérent d'offrir aux juges arbitres mineurs le même cadre protecteur que celui dont bénéficient les jeunes joueurs. Les entraîneurs accompagnent leurs équipes sans intervenir dans la formation ou les décisions des arbitres, tandis que le Juge Accompagnateur assure le rôle de référent technique et pédagogique auprès de ces derniers.

Les règles présentées ci-après s'inscrivent dans cette démarche. Elles visent à renforcer la protection des juges arbitres mineurs, à responsabiliser l'ensemble des acteurs de la rencontre et à préserver l'esprit éducatif des compétitions de jeunes, sans remettre en cause le déroulement sportif des matchs.

Le juge arbitre mineur :

- Doit pouvoir apprendre dans un environnement sécurisé et respectueux ;
- A le droit de commettre des erreurs, comme les joueurs ;
- Doit être accompagné par un adulte identifié et compétent ;
- Ne doit pas subir la pression des bancs ou des tribunes.

Les aménagements obligatoires pour la saison 2026-2027 :

1. Rappel du règlement fédéral :

Dans le cadre des compétitions jeunes arbitrées par des juges arbitres mineurs :

- Un Juge Accompagnateur (Ecole d'Arbitrage, Club, Territorial) doit être présent à chaque rencontre arbitrée par un juge arbitre mineur.
- En l'absence de Juge Accompagnateur (Ecole d'Arbitrage, Club, Territorial) désigné par le club ou la CTA, un adulte licencié, responsable de la rencontre, assure cette fonction et prend place à la table de marque.

Pour la saison prochaine, en l'absence de Juge Accompagnateur, le responsable de salle pourra endosser cette fonction et devra être présent à la table de marque.

2. Règle aménagée pour l'arbitrage des compétitions jeunes territoriales par des juges arbitres mineurs :

Afin de garantir un climat favorable à l'apprentissage de l'arbitrage et protéger le développement de nos juges arbitres mineurs, aucune interaction directe (corporel et/ou oral) entre les membres des équipes (entraîneurs, officiels, joueurs, remplaçants) et les juges arbitres mineurs n'est autorisée.

En cas de non-respect de cette règle, des sanctions adaptées devraient être appliquées par le juge arbitre mineur vis-à-vis de la règle 8.7-8.10, ou à la demande du Juge Accompagnateur :

- Avertissement
- Exclusion temporaire de deux minutes
- Disqualification (carton rouge)

3. Communication avec les arbitres :

Les juges arbitres mineurs sont encouragés à communiquer de manière courtoise avec les bancs lorsque cela est nécessaire, notamment pour expliquer une décision ou faciliter la gestion de la rencontre.

En revanche, les entraîneurs ne doivent pas intervenir directement auprès des juges arbitres mineurs pour les conseiller, les corriger ou influencer leurs décisions. Ils pourront, le cas échéant, échanger avec le Juge Accompagnateur.

4. Rappel du rôle du club recevant :

Le club recevant à l'obligation de nommer un Juge Accompagnateur lors d'un match arbitré par des juges arbitres mineurs.

De plus, en tout état de cause, en tant qu'organisateur de la rencontre, il est responsable de son bon déroulement.

5. Rappel du rôle des éducateurs :

Il est rappelé qu'un éducateur a la responsabilité de l'ensemble de sa délégation : joueurs, encadrants, parents, supporters… A ce titre, il se doit de veiller au bon déroulement de la rencontre sur et hors du terrain et d'intervenir auprès des différents acteurs en cas de comportements déviants.

6. Principe pédagogique :

De la même manière qu'un entraîneur de l'équipe A n'intervient pas dans l'encadrement des joueurs de l'équipe B, il n'a pas vocation à accompagner, protéger, former ou corriger les juges arbitres mineurs de la rencontre.

L'accompagnement, les conseils et la formation des juges arbitres mineurs relèvent exclusivement du Juge Accompagnateur, garant de leur progression et du bon déroulement du match.

7. Fiches Pratiques Rôles et Missions du Juge Accompagnateur :

Voir annexes en fin de document :

- Rôles et Missions Juge Accompagnateur
- Utilisation Temps Mort de Régulation (TRC)
- Rôles et Missions Responsable de Salle et d'Espace de Compétition

LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE
FFHANDBALL

Aménagement des règles de jeu
Catégories -11, -13 et -15 ans
Territoire Centre-Val de Loire de Handball
Saison 2026/2027

L'Equipe Technique Régionale de la Ligue Centre-Val de Loire de Handball a mis en place les règles aménagées qui s'imposent sur l'ensemble des matchs joués

Des modifications ont été apportées pour la saison 2026/2027 : merci donc de prendre en compte les règles aménagées de ce document !

Objectif : Développer qualitativement les championnats des catégories jeunes de la Ligue Centre-Val de Loire de Handball afin d'offrir un service d'excellence à l'ensemble de nos licenciés.

La terminologie « joueurs » sera utilisée tout au long de ce document pour les notions de « joueurs » et « joueuses ».

Pourquoi aménager les règles de jeu dans nos championnats territoriaux ?

En nous appuyant sur l'« approche écologique » de l'apprentissage, le comportement des individus émergerait de l'interaction de ces derniers aux contraintes de l'environnement. En effet, pour Famose (*1990, Apprentissage moteur et résolution problème*), l'individu apprend en se confrontant à un environnement particulier qui l'amène progressivement à modifier sa pratique pour s'adapter aux exigences de la situation.
Dès lors, nous faisons l'hypothèse qu'en mettant en place un environnement particulier grâce à l'aménagement de certaines règles, nous parviendrons progressivement à obtenir de nos jeunes en formation les comportements favorables à leur progression.

Les aménagements de règles ont été pensées comme un continuum de formation allant du jeu des -11 ans à celui des adultes.

Arbitrage :

Afin que les rencontres se déroulent dans de bonnes conditions, nous invitons les clubs à sensibiliser leurs jeunes arbitres aux règles aménagées. Ces aménagements ont également pour objectif d'améliorer la lecture du jeu de ces jeunes arbitres en les confrontant à différentes défenses et modalités de jeu.

Cependant, il n'est pas de la responsabilité des jeunes arbitres de faire appliquer les règles aménagées mais bien celle des encadrants des collectifs.

Si un club estime qu'un autre club n'a pas respecté les Règles Aménagées au cours d'une rencontre, il doit le notifier sur la feuille de match électronique.
Suite à cette déclaration, le CTF du comité concerné prendra contact avec le club en question.

Nous vous remercions de votre collaboration pour la formation des jeunes joueurs et joueuses de notre territoire !

Aménagement des règles de jeu

- 11 ans Féminin et Masculin Territorial

Saison 2026/2027

Les aménagements des règles de jeu proposés :

- **Temps de jeu :** - 3 x 12 minutes (pause de 5 minutes entre chaque tiers-temps) en match sec
  - 3 x 9 minutes (pause de 5 minutes entre chaque tiers-temps) en tournoi
- **Espace de jeu :** Terrain normal avec buts de minihand placés à 5 mètres de la zone (base arrière du but posée sur la ligne des grands buts)
- **Engagement :** Tirage au sort effectué au début du 1er et 3ème tiers temps
- **Effectif sur la feuille de match :** Maximum 12 joueurs, en tendant vers 10 joueurs afin d'offrir un temps de jeu conséquent à l'ensemble des jeunes
- **Effectif Sur le terrain :** Maximum 5 Joueurs + 1 Gardien
- **Ballon :** Taille 0 Ballon cuir souple (être vigilent au sur-gonflage)
- **Temps morts** : 1 temps mort par équipe et par match (gestion libre de ce TO)
- **Temps d'exclusion :** 1 minute
- **Gardiens de but :** Utiliser au minimum deux gardiens de but par rencontre (1 même GB ne peut pas jouer dans les buts plus de deux 1/3 temps)

Formes de jeu :

1er tiers-temps : Rappel : Jeu avec maximum 5 joueurs + 1 gardien par équipe

Défense : Défense Homme à Homme sur tout le terrain avec changement (*chaque joueur a la responsabilité d'un adversaire direct qui varie en fonction des déplacements des attaquants)*

Attaque : Jeu libre : sensibilisation à l'utilisation d'un joueur en appui secteur central lors des montées de balle (passe-et-va, passe-et-suit…)

Gardien de But : Le gardien peut venir aider ses partenaires dans la première moitié de terrain mais n'a pas le droit de franchir le milieu de terrain (si le GB franchit le milieu de terrain : coup franc pour l'équipe adverse au centre du terrain)

Engagement : Engagement du GB depuis sa zone sans coup de sifflet de l'arbitre. Les défenseurs se situent en dehors des 9 mètres

2ème tiers-temps : Rappel : Jeu avec maximum 5 joueurs + 1 gardien par équipe

Défense : Défense Homme à Homme avec changement sur ½ terrain (*chaque joueur a la responsabilité d'un adversaire direct qui varie en fonction des déplacements des attaquants)*

Attaque : Jeu libre : sensibilisation à l'utilisation d'un joueur en appui secteur central lors des montées de balle (passe-et-va, passe-et-suit…)

Gardien de But : Le gardien peut venir aider ses partenaires dans la première moitié de terrain mais n'a pas le droit de franchir le milieu de terrain (si le GB franchit le milieu de terrain : coup franc pour l'équipe adverse au centre du terrain)

Engagement : Engagement du milieu de terrain après chaque but avec coup de sifflet de l'arbitre

Défense Homme à Homme avec changement : système défensif dans lequel chaque joueur à la responsabilité d'un adversaire direct qui varie en fonction des déplacements des attaquants. Chaque défenseur doit essayer de se placer entre son but et son adversaire direct, et sans être « au-delà du ballon » tout en ayant la capacité d'aider son partenaire proche s'il se fait battre par le porteur de balle.

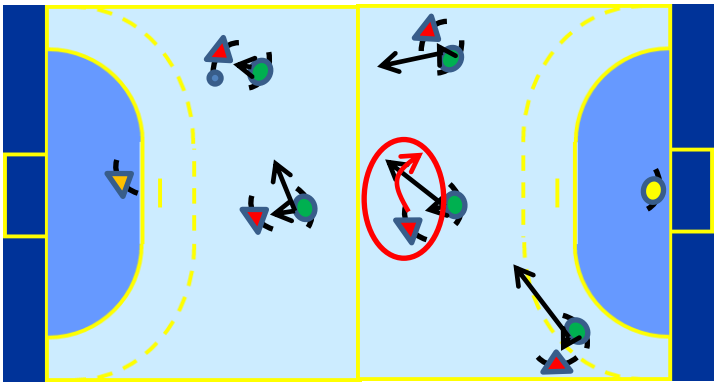

Défense : Se placer entre son adversaire et le but tout en prenant en compte la balle pour la récupérer ou aider son partenaire proche.

Attaque : Sensibiliser les joueurs à l'utilisation d'un joueur en appui lors des montées de balle.

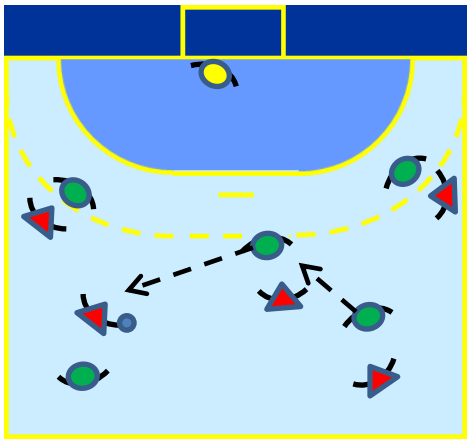

Si un défenseur est derrière l'attaquant en « poursuite », un partenaire mieux placé doit flotter et changer pour aller défendre sur le porteur de balle.

3ème tiers-temps : Rappel : Jeu avec maximum 5 joueurs + 1 gardien par équipe

Défense :

Dispositif : défense alignée 0-5 (avec possibilité de se désaligner pour sortir sur le porteur de balle ou dissuader une transmission)

Système : Zone (*organisé par rapport à la circulation de balle en privilégiant le surnombre défensif côté balle*)

Défense : 0-5 de zone

Défense : la défense se déplace côté ballon afin d'apporter un surnombre défensif face au porteur de balle.

Attaque :

L'utilisation d'un pivot en attaque nous semble être un élément important à ne pas délaisser dans la formation du jeune joueur. Nous vous préconisons donc fortement de jouer avec un joueur à l'intérieur de la défense adverse afin d'enrichir la formation de nos jeunes.

Vous avez également la possibilité de faire sortir le gardien de but au-delà du milieu de terrain pour venir apporter le surnombre offensif en attaque placée

! : Interdiction d'effectuer des changements Gardien / Attaquant à chaque attaque.

Intentions recherchées par la mise en place des règles aménagées

Règles aménagées	Intentions
Temps d'exclusion de 1 min	- Amener les défenseurs à jouer sur la trajectoire de la balle et éviter les fautes grossières dangereuses pour le porteur de balle ou les comportements antisportifs.
Utiliser au minimum 2 gardiens de but par match (1 même GB ne peut pas jouer dans les buts plus de 2 1/3 temps)	- Permettre à tous les joueurs de découvrir les différents postes de jeu - Amener les joueurs ayant des prédispositions physiques pour évoluer dans les buts à découvrir ce poste.
Mettre en place 1 TO par équipe et par match	- Ne pas trop allonger la durée des matchs.
1er tiers-temps : jeu en 6 c 6 avec engagement depuis le gardien	- Attaque : Amener les joueurs à jouer vite vers l'avant avec suffisamment d'espace pour leur permettre de lire, choisir et agir de manière pertinente. - Défense : travailler sur les intentions de récupération du ballon : Presser, dissuader, intercepter ou aider.
2ème tiers-temps : Jeu en 6 c 6 avec engagement depuis le milieu de terrain	- Inciter les joueurs à défendre dans leur moitié de défense et donc se rapprocher du jeu sur petit espace pour l'attaque. - Inciter les défenseurs à collaborer sur les changements de joueur et ainsi éviter les défenses individuelles en strictes.
Sensibilisation à l'utilisation d'un joueur en appui lors de la montée de balle	- Inciter les attaquants à prendre des informations vers l'avant et ainsi les former aux prémices du jeu avec le pivot en attaque placée.
Sortie du GB limitée à la première moitié de terrain (1er et 2ème tiers-temps)	- Inciter les gardiens à venir aider leurs partenaires pour favoriser la projection rapide vers l'avant sans pour autant empêcher l'équipe adverse de défendre en Homme à Homme avec changement.
3ème tiers-temps : Jeu à 6 c 6 avec défense alignée 0-5 de zone (avec possibilité de se désaligner pour sortir sur le porteur de balle ou dissuader une transmission)	- Favoriser le jeu sans ballon et la circulation de la balle pour prendre de vitesse la défense adverse
	- Permettre aux grands gabarits de s'exprimer en leur laissant davantage de temps pour s'organiser
	- Favoriser les tirs à mi-distance et les tirs au travers
	- Travailler sur le poste de pivot et utiliser un ancrage fort dans la défense adverse : travailler davantage en gain de position qu'en démarquage
	- Amener les joueurs à solliciter une motricité spécifique pour déborder leur adversaire direct sur petit espace (jeu sans aide du gardien de but) ;
	- Amener les joueurs à lire et jouer, à chaque réception du ballon, du côté du surnombre offensif (jeu avec aide du gardien de but)
	- Amener les équipes à élaborer et à mettre en œuvre un réel projet de montée de balle collective (et non des montées de balle seul en dribble)
	- Favoriser le jeu en lecture des gardiens en leurs laissant davantage de temps pour prendre des informations, se placer et effectuer leurs parades (permet d'avantager les gardiens de grand gabarit qui ont une envergure plus importante, facteur d'efficacité lorsque le placement est correctement effectué)

Aménagement des règles de jeu

- 13 ans Féminin et Masculin Territorial

Saison 2026/2027

Les aménagements des règles de jeu proposés :

- **Temps de jeu :** 3 x 15 minutes (pause de 5 minutes entre chaque tiers-temps)
- **Espace de jeu :** Terrain normal
- **Engagement :** - Tirage au sort effectué au début du 1er et 3ème tiers temps
  - Engagement au milieu de terrain après chaque but pour tous les tiers temps
- **Effectif sur la feuille de match :** Maximum 12 joueurs
- **Effectif Sur le terrain :** - 1e Tiers-temps : Maximum 5 Joueurs + 1 Gardien
  - 2e et 3e Tiers-temps : Maximum 6 Joueurs + 1 Gardien
- **Ballon :** Taille 0 chez les féminines et Taille 1 chez les masculins
- **Temps morts** : 2 temps mort par équipe et par match (gestion libre de ses deux TO)
- **Temps d'exclusion :** 2 minutes
- **Gardiens de but :** Utiliser au minimum deux gardiens de but par rencontre (1 même GB ne peut pas jouer dans les buts plus de deux 1/3 temps)

Formes de jeu :

1er tiers-temps : Rappel : Jeu avec maximum 5 joueurs + 1 gardien par équipe

Défense : **Dispositif** : défense alignée 0-5 (avec possibilité de se désaligner pour sortir sur le porteur de balle ou dissuader une transmission)

Système : Zone (*organisé par rapport à la circulation de balle en privilégiant le surnombre défensif côté balle*)

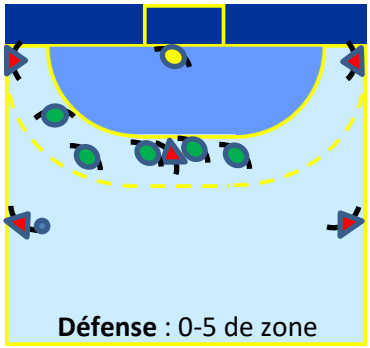

Défense : 0-5 de zone

Défense : la défense se déplace côté ballon afin d'apporter un surnombre défensif face au porteur de balle.

Attaque :

L'utilisation d'un pivot en attaque nous semble être un élément important à ne pas délaisser dans la formation du jeune joueur. Nous vous préconisons donc fortement de jouer avec un joueur à l'intérieur de la défense adverse afin d'enrichir la formation de nos jeunes.

Vous avez également la possibilité de faire sortir le gardien de but au-delà du milieu de terrain pour venir apporter le surnombre offensif en attaque placée. Cette stratégie trouve tout son sens dans la formation des jeunes joueurs et nous ne pouvons que vous encourager à y recourir.

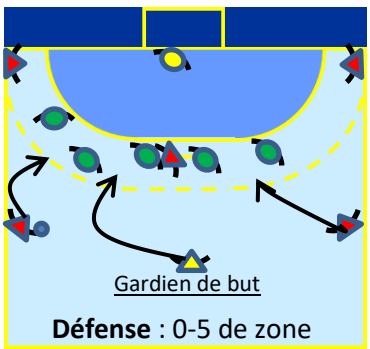

Attaque : avec 1 Pivot + aide du gardien

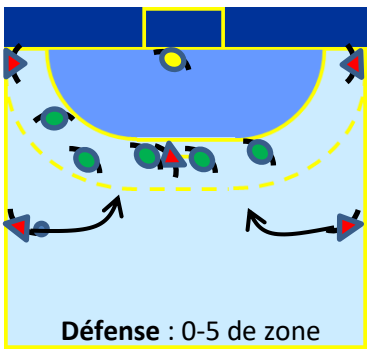

Attaque : avec 1 Pivot sans aide du gardien

! : Interdiction d'effectuer des changements Gardien / Attaquant à chaque attaque pour apporter le surnombre.

2ème tiers-temps : Rappel : Jeu avec maximum 6 joueurs + 1 gardien par équipe.

Défense :

Dispositif et système : 3-3 Homme à Homme (avec flottement, alignement et changement)

Stricte interdite.

Attaque : Jeu libre

Gardien de But : Le gardien peut venir aider ses partenaires dans la première moitié de terrain mais n'a pas le droit de franchir le milieu de terrain (si le GB franchit le milieu de terrain : coup franc pour l'adversaire au centre du terrain)

3-3 Homme à Homme avec flottement, alignement et changement :

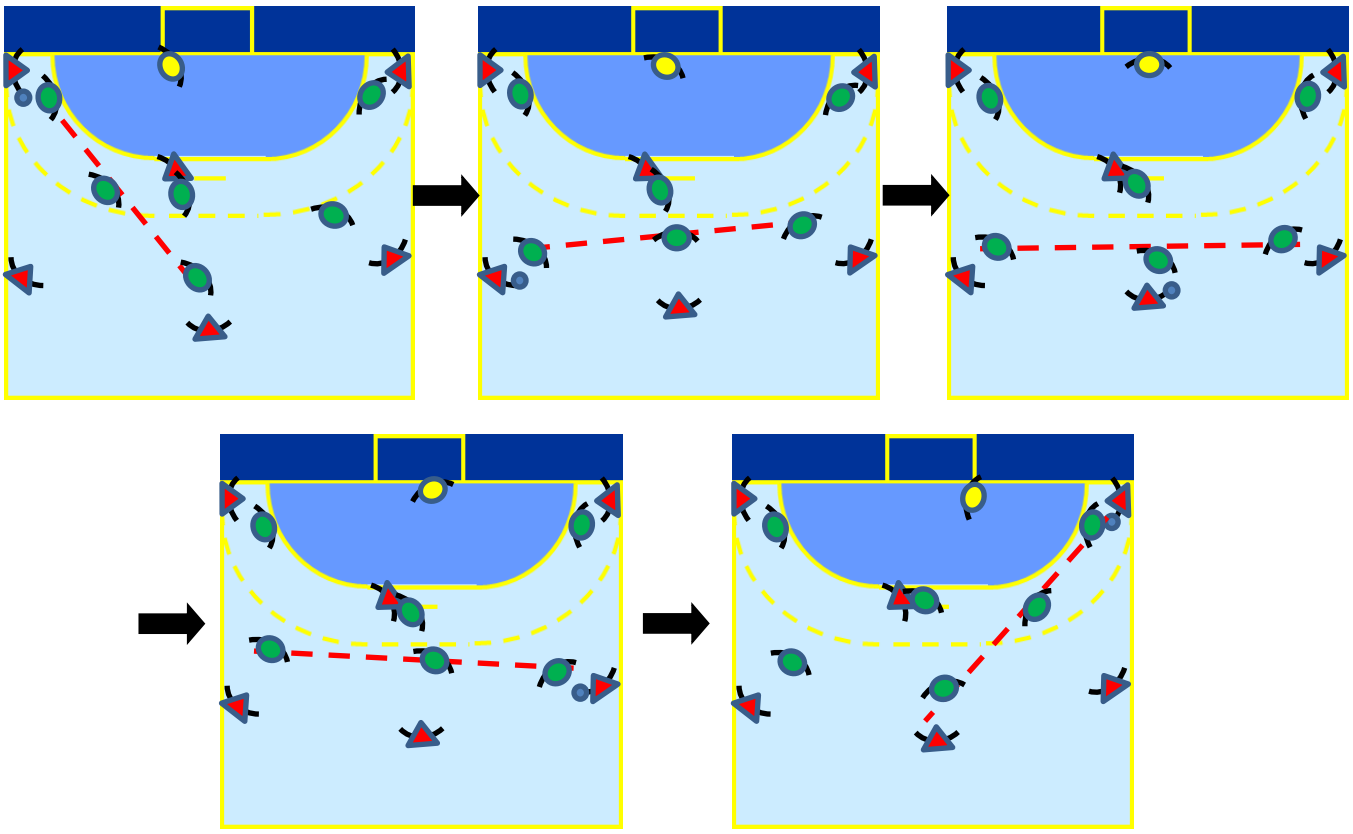

Lors des rentrées en 2ème pivot de l'équipe adverse, le dispositif défensif s'adaptera (passage en 2-4, 1-5 ou 0-6) mais devra rester sur des principes Homme à Homme avec flottement, alignement et changement.

3ème tiers-temps : Rappel : Jeu avec maximum 6 joueurs + 1 gardien par équipe.

Défense :

Dispositif : défense alignée 0-6 (avec possibilité de se désaligner pour sortir sur le porteur de balle ou dissuader une transmission)

Système : libre : Zone (*organisé par rapport à la circulation de balle en privilégiant le surnombre défensif côté balle*) ou Homme à Homme (avec flottement, alignement et changement) (*chaque joueur a la responsabilité d'un adversaire direct qui varie en fonction des déplacements des attaquants)*

Intentions recherchées par la mise en place des règles aménagées

Règles aménagées	Intentions
Temps d'exclusion de 2 min	- Amener les défenseurs à jouer sur la trajectoire de la balle et éviter les fautes grossières dangereuses pour le porteur de balle ou les comportements antisportifs.
Mettre en place 2 TO par équipe et par match (au lieu de 1 par équipe et par tiers-temps)	- Ne pas trop allonger la durée des matchs.
1er tiers-temps : Jeu à 6 c 6 avec défense alignée 0-5 de zone (avec possibilité de se désaligner pour sortir sur le porteur de balle ou dissuader une transmission) et 3ème tiers-temps : Jeu à 7 c 7 avec défense alignée 0-6 (avec possibilité de se désaligner pour sortir sur le porteur de balle ou dissuader une transmission)	- Favoriser le jeu sans ballon et la circulation de la balle pour prendre de vitesse la défense adverse
	- Permettre aux grands gabarits de s'exprimer en leur laissant davantage de temps pour s'organiser
	- Favoriser les tirs à mi-distance et les tirs au travers
	- Travailler sur le poste de pivot et utiliser un ancrage fort dans la défense adverse : travailler davantage en gain de position qu'en démarquage
	- Amener les joueurs à lire et jouer, à chaque réception du ballon, du côté du surnombre offensif (jeu avec aide du gardien de but)
	- Amener les joueurs à solliciter une motricité spécifique pour déborder leur adversaire direct sur petit espace (jeu sans aide du gardien de but) ;
	- Amener les équipes à élaborer et à mettre en œuvre un réel projet de montée de balle collective (et non des montées de balle seul en dribble)
	- Favoriser le jeu en lecture des gardiens en leurs laissant davantage de temps pour prendre des informations, se placer et effectuer leurs parades (permet d'avantager les gardiens de grand gabarit qui ont une envergure plus importante, facteur d'efficacité lorsque le placement est correctement effectué)
2ème tiers-temps : jeu à 7 c 7 : Défense en deux lignes avec défense 3-3 Homme à Homme	- Mettre en place un projet collectif de défense et développer des intentions défensives (presser, dissuader, aider et intercepter)
	- Amener les défenseurs à collaborer sur les changements de joueur et ainsi progresser sur les notions d'alignement-changement
	- Amener les entraîneurs à développer les savoir-faire aux postes d'ailier et de pivot chez leurs jeunes joueurs afin d'utiliser ces secteurs de jeu favorables face à ces défenses.
	- Favoriser le jeu sans ballon et les changements de secteurs en attaque
	- Favoriser les joueurs rapides dans l'exécution des débordements grâce à davantage d'espace entre les défenseurs.
Sensibilisation à l'utilisation d'un joueur en appui lors de la montée de balle	- Quadriller le terrain et être en mesure d'utiliser un joueur en appui qui doit toujours offrir une possibilité au porteur de balle (passe-et-va, passe-et-suit…).

Aménagement des règles de jeu

- 15 ans Féminin Territorial

Saison 2026/2027

Les aménagements des règles de jeu proposés :

- **Temps de jeu :** 2 x 25 minutes (pause de 8 minutes entre chaque mi-temps)
- **Espace de jeu :** Terrain normal
- **Engagement :** - Tirage au sort effectué au début de rencontre
  - Engagement au milieu de terrain après chaque but
- **Effectif sur la feuille de match :** Maximum 12 joueuses
- **Effectif Sur le terrain :** - 1e Mi-temps : Maximum 5 Joueuses + 1 Gardienne
  - 2e Mi-temps : Maximum 6 Joueuses + 1 Gardienne
- **Ballon :** Taille 1
- **Temps morts** : 2 temps mort par équipe et par match (gestion libre de ses deux TO)
- **Temps d'exclusion :** 2 minutes
- **Gardiennes de but :** Utiliser au minimum deux gardiennes de but par rencontre (1 même GB ne peut pas jouer dans les buts plus de 35 minutes)

Formes de jeu :

1ère mi-temps : Rappel : Jeu avec maximum 5 joueuses + 1 gardienne par équipe.

Défense :

Dispositif : défense alignée 0-5 (avec possibilité de se désaligner pour sortir sur le porteur de balle ou dissuader une transmission)

Système : libre : Zone (*organisé par rapport à la circulation de balle en privilégiant le surnombre défensif côté balle*) ou Fille à Fille (avec flottement, alignement et changement) (*chaque joueuse a la responsabilité d'un adversaire direct qui varie en fonction des déplacements des attaquantes)*

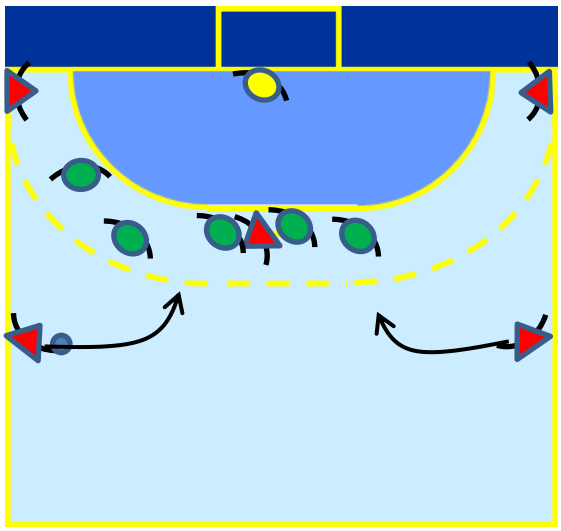

Défense : 0-5 de zone
Attaque : avec 1 Pivot

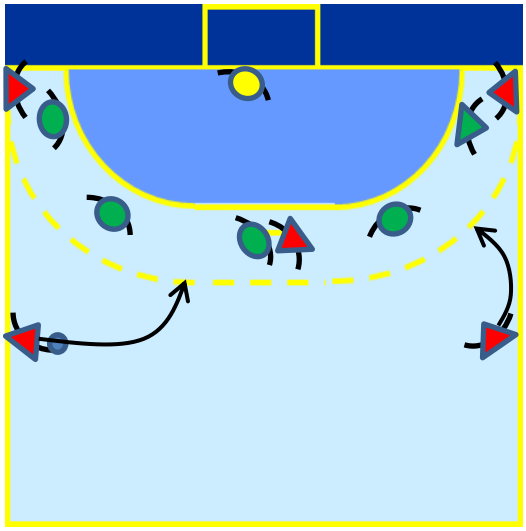

Défense : 0-5 Fille à Fille
Attaque : avec 1 Pivot

Attaque :

L'utilisation d'un pivot en attaque nous semble être un élément important à ne pas délaisser dans la formation du jeune joueur. Nous vous préconisons donc fortement de jouer avec une joueuse à l'intérieur de la défense adverse afin d'enrichir la formation de nos jeunes.

Vous avez également la possibilité de faire sortir la gardienne de but au-delà du milieu de terrain pour venir apporter le surnombre offensif en attaque placée. Cette stratégie trouve tout son sens dans la formation des jeunes joueuses et nous ne pouvons que vous encourager à y recourir.

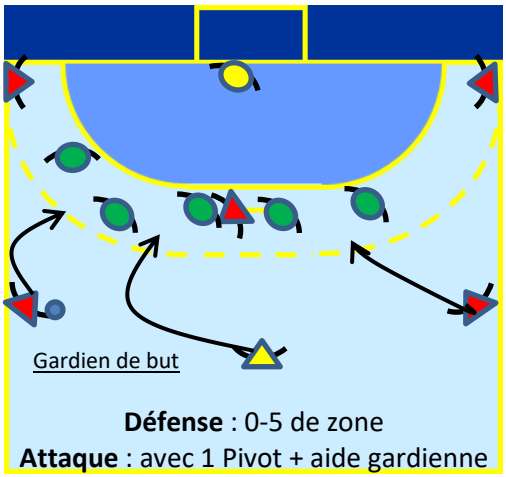

Défense : 0-5 de zone
Attaque : avec 1 Pivot + aide gardienne

! : Interdiction d'effectuer des changements Gardien / Attaquant à chaque attaque pour apporter le surnombre.

Intérêts de cette formule de jeu **:**

- Favoriser le jeu sans ballon et la circulation de la balle pour prendre de vitesse la défense adverse
- Permettre aux grands gabarits de s'exprimer en leur laissant davantage de temps pour s'organiser
- Favoriser les tirs à mi-distance et les tirs au travers
- Travailler sur le poste de pivot et utiliser un ancrage fort dans la défense adverse
- Amener les joueuses à lire et jouer, à chaque réception du ballon, du côté du surnombre offensif (jeu avec aide de la gardienne de but)
- Amener les joueuses à solliciter une motricité spécifique pour déborder leur adversaire direct sur petit espace (jeu sans aide de la gardienne de but)
- Amener les équipes à élaborer et à mettre en œuvre un réel projet de montée de balle collective
- Favoriser le jeu en lecture des gardiennes en leurs laissant davantage de temps pour prendre des informations, se placer et effectuer leurs parades (permet d'avantager les gardiennes de grand gabarit qui ont une envergure plus importante, facteur d'efficacité lorsque le placement est correctement effectué).

2ème mi-temps : Rappel : Jeu avec maximum 6 joueuses + 1 gardienne par équipe.

Jeu libre.

Aménagement des règles de jeu

- 15 ans Masculin Territorial

Saison 2026/2027

Les aménagements des règles de jeu proposés :

- **Temps de jeu :** 2 x 25 minutes (pause de 8 minutes entre chaque mi-temps)
- **Espace de jeu :** Terrain normal
- **Engagement :** - Tirage au sort effectué au début de rencontre
  - Engagement au milieu de terrain après chaque but
- **Effectif sur la feuille de match :** Maximum 12 joueurs
- **Effectif Sur le terrain :** Maximum 6 Joueurs + 1 Gardien
- **Ballon :** Taille 2
- **Temps morts** : 2 temps mort par équipe et par match (gestion libre de ses deux TO)
- **Temps d'exclusion :** 2 minutes
- **Gardiens de but :** Utiliser au minimum deux gardiens de but par rencontre (1 même GB ne peut pas jouer dans les buts plus de 35 minutes)

Formes de jeu :

Une mi-temps (1ère ou 2ème) :

Défense :

Dispositif : défense alignée 0-6 (avec possibilité de se désaligner pour sortir sur le porteur de balle ou dissuader une transmission)

Système : libre : Zone (*organisé par rapport à la circulation de balle en privilégiant le surnombre défensif côté balle*) ou Homme à Homme (avec flottement, alignement et changement) (*chaque joueur a la responsabilité d'un adversaire direct qui varie en fonction des déplacements des attaquants)*

Une mi-temps (1ère ou 2ème) :

Défense :

Dispositif : défense étagée (dispositif libre : 1-5, 2-4 ou 3-3)

Système : libre : Zone (*organisé par rapport à la circulation de balle en privilégiant le surnombre défensif côté balle*) ou Homme à Homme (avec flottement, alignement et changement) (*chaque joueur a la responsabilité d'un adversaire direct qui varie en fonction des déplacements des attaquants)*

Aménagement des règles de jeu

Interdépartementaux Féminins

Saison 2026/2027

Les aménagements des règles de jeu proposés :

- **Temps de jeu :** 2 x 10 minutes
- **Espace de jeu :** Terrain normal
- **Engagement :** - Tirage au sort effectué au début de rencontre
  - Engagement au milieu de terrain après chaque but
- **Effectif sur la feuille de match :** Maximum 14 joueuses par match
- **Effectif Sur le terrain :** - 1e Mi-temps : Maximum 5 Joueuses + 1 Gardienne
  - 2e Mi-temps : Maximum 6 Joueuses + 1 Gardienne
- **Ballon :** Taille 1
- **Temps morts** : Pas de temps morts
- **Temps d'exclusion :** 1 minute
- **Gardiennes de but :** Pendant une mi-temps par rencontre : **obligation** de faire évoluer une ou plusieurs gardiennes de plus d'1m70 dans le but

Formes de jeu :

1ère mi-temps : Rappel : Jeu avec maximum 5 joueuses + 1 gardienne par équipe.

Défense :

Dispositif : défense alignée 0-5 (avec possibilité de se désaligner pour sortir sur le porteur de balle ou dissuader une transmission)

Système : libre : Zone (*organisé par rapport à la circulation de balle en privilégiant le surnombre défensif côté balle*) ou Fille à Fille (avec flottement, alignement et changement) (*chaque joueuse a la responsabilité d'un adversaire direct qui varie en fonction des déplacements des attaquantes)*

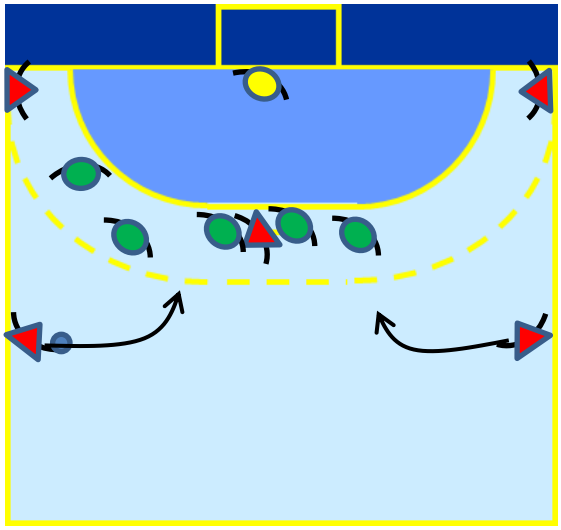

Défense : 0-5 de zone
Attaque : avec 1 Pivot

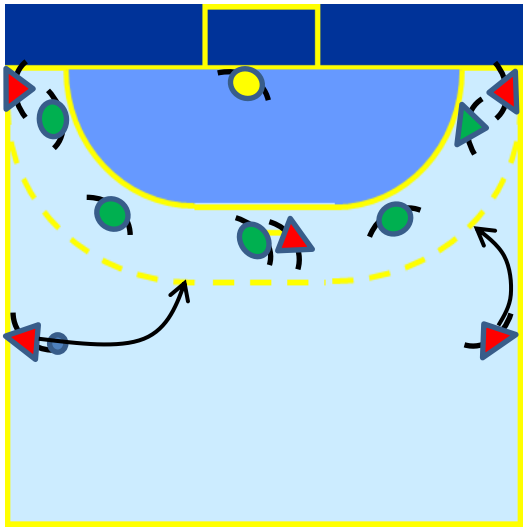

Défense : 0-5 Homme à Homme
Attaque : avec 1 Pivot

Attaque :

L'utilisation d'un pivot en attaque nous semble être un élément important à ne pas délaisser dans la formation du jeune joueur. Nous vous préconisons donc fortement de jouer avec une joueuse à l'intérieur de la défense adverse afin d'enrichir la formation de nos jeunes.

Obligation de faire sortir la gardienne de but pour qu'elle apporte un surnombre offensif momentané en attaque placée !

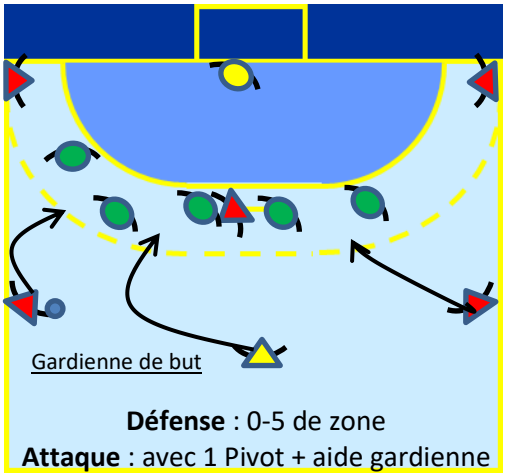

Défense : 0-5 de zone
Attaque : avec 1 Pivot + aide gardienne

! : Interdiction d'effectuer des changements Gardien / Attaquant à chaque attaque pour apporter le surnombre.

Intérêts de cette formule de jeu **:**

- Favoriser le jeu sans ballon et la circulation de la balle pour prendre de vitesse la défense adverse ;
- Permettre aux grands gabarits de s'exprimer en leur laissant davantage de temps pour s'organiser ;
- Favoriser les tirs à mi-distance et les tirs au travers ;
- Travailler sur le poste de pivot et utiliser un ancrage fort dans la défense adverse ;
- Amener les joueuses à lire et jouer, à chaque réception du ballon, du côté du surnombre offensif (jeu avec aide du gardien de but)
- Amener les joueuses à solliciter une motricité spécifique pour déborder leur adversaire direct sur petit espace (jeu sans aide du gardien de but) ;
- Amener les équipes à élaborer et à mettre en œuvre un réel projet de montée de balle collective ;
- Favoriser le jeu en lecture des gardiennes en leurs laissant davantage de temps pour prendre des informations, se placer et effectuer leurs parades (permet d'avantager les gardiennes de grand gabarit qui ont une envergure plus importante, facteur d'efficacité lorsque le placement est correctement effectué).

2ème mi-temps : Rappel : Jeu avec maximum 6 joueuses + 1 gardienne par équipe.

Jeu libre.

Aménagement des règles de jeu

Interdépartementaux Masculin

Saison 2026/2027

Les aménagements des règles de jeu proposés :

- **Temps de jeu :** 2 x 10 minutes (pause de 5 minutes entre chaque mi-temps)
- **Espace de jeu :** Terrain normal
- **Engagement :** - Tirage au sort effectué au début de rencontre
  - Engagement au milieu de terrain après chaque but
- **Effectif sur la feuille de match :** Maximum 14 joueurs par match
- **Effectif Sur le terrain :** Maximum 6 Joueurs + 1 Gardien
- **Ballon :** Taille 2
- **Temps morts** : Pas de temps morts
- **Temps d'exclusion :** 1 minute
- **Gardiens de but :** Pendant une mi-temps par rencontre : **obligation** de faire évoluer un ou plusieurs gardiens de plus d'1m70 dans le but pour les Comités 18, 36 et 41 (avec si possible le plus grand joueur dans le but) et de plus d'1m75 pour les Comités 28, 37 et 41.

Formes de jeu :

Une mi-temps (1ère ou 2ème) :

Défense :

Dispositif : défense alignée 0-6 (avec possibilité de se désaligner pour sortir sur le porteur de balle ou dissuader une transmission)

Système : libre : Zone (*organisé par rapport à la circulation de balle en privilégiant le surnombre défensif côté balle*) ou Homme à Homme (avec flottement, alignement et changement) (*chaque joueur a la responsabilité d'un adversaire direct qui varie en fonction des déplacements des attaquants)*

Une mi-temps (1ère ou 2ème) :

Défense :

Dispositif : défense étagée 1-5 (avec possibilité de se désaligner pour sortir sur le porteur de balle ou dissuader une transmission)

Système : libre : Zone (*organisé par rapport à la circulation de balle en privilégiant le surnombre défensif côté balle*) ou Homme à Homme (avec flottement, alignement et changement) (*chaque joueur a la responsabilité d'un adversaire direct qui varie en fonction des déplacements des attaquants)*

ANNEXES

Règles aménagées Arbitrage

Fiches pratiques :

- Rôles et Missions Juge Accompagnateur
- Utilisation Temps Mort de Régulation (TRC)
- Rôles et Missions Responsable de Salle et d'Espace de Compétition

PRÉROGATIVES DU JUGE-ACCOMPAGNATEUR ÉCOLE ARBITRAGE

Soutient le JAJ en maintenant un climat favorable au déroulement de la rencontre et en étant garant des valeurs du handball.

Dépose, si nécessaire, un Temps Mort de Régulation Comportemental (TRC) pour maintenir un climat favorable à la rencontre

Assiste le JAJ dans les différentes démarches règlementaires et administratifs de la rencontre.

Répond aux sollicitations des officiels de table de marque (secrétaires, chronométreurs...)

Motive et fidélise le JAJ dans son rôle d'arbitre, avant, pendant et après la rencontre.

Contenu créé par la CTA Normandie

LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE FFHANDBALL

ARBITRAGE FFHANDBALL

COMMISSION ARBITRAGE LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE

PRÉROGATIVES DU JUGE-ACCOMPAGNATEUR CLUB / TERRITORIAL

Idem rôle et missions de l'Accompagnateur École d'Arbitrage (EA).

Apporte une aide et conseil au JAJ qu'il accompagne (accompagnateur club à l'oral et territorial à l'écrit et entretien)

Joue un rôle dans le cadre de la formation du JAJ (donne des axes de travail et encourage) et dans l'école d'arbitrage de son club.

Demande si besoin au JAJ de sanctionner les officiels et/ou les joueurs/ joueuses qui sont sur le banc.

Contenu créé par la CTA Normandie

LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE FFHANDBALL

COMMISSION ARBITRAGE LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE

LE TEMPS MORT DE RÉGULATION COMPORTEMENTAL (TRC)

Le temps mort de Régulation Comportemental (TRC) a pour objectif de maintenir un climat sain et serein autour du match.

Le juge-accompagnateur doit être majeur, certifié par ITFE, inscrit sur FDME, présent à la table de marque

Le club organisateur fournit au juge-accompagnateur une feuille A4 avec l'inscription TRC (de préférence orange)

Le juge-accompagnateur certifié (École arbitrage - club - territorial) **peut interrompre la rencontre** en déposant un Temps de Régulation Comportemental (TRC)

Le juge-accompagnateur a la possibilité de déposer autant de temps de régulation comportemental que nécessaire sur des rencontres de jeunes jusqu'aux compétitions "moins de 18 ans" de tout niveau (départemental et territorial)

Le Temps de Régulation Comportemental (TRC)est indépendant des 3 Temps Morts d'Équipe. Il n'a pas de durée spécifique.

En cas d'insponibilité de remédier à la situation, le match pourra être arrêté et la COC statuera des décisions.

Contenu créé par la CTA Normandie

PROTOCOLE DU TEMPS MORT DE RÉGULATION COMPORTEMENTAL (TRC)

Voici les différentes étapes à suivre concernant le temps de régulation comportemental

1 **Le juge accompagnateur demande au chronométreur d'arrêter le temps au moment où le ballon est hors-jeu** (renvoie, jet franc, remise en jeu, jet de 7m, engagement)

Les joueurs restent sur l'espace de jeu et le juge-accompagnateur se lève pour : **2**

Si difficulté avec un officiel, intervenir directement auprès de lui

Si difficulté avec le public, faire appel au responsable de salle (RSEC) pour une intervention.

Si difficulté avec un jeune arbitre, intervenir auprès de lui

3 Une fois la situation régulée, le jeu reprend par le jet correspondant.

À la fin de la rencontre, le nombre de TRC doit être consigné sur la FDME. **4**

Contenu créé par la CTA Normandie

LE RESPONSABLE DE SALLE ET D'ESPACE DE COMPÉTITION

AVANT LE MATCH

1

- Il veille à ce que la salle et l'espace de compétition soient conformes pour que la compétition puisse se dérouler.
- Il accueille et se présente auprès des arbitres et les accompagne à leur vestiaire.
- Il se met à disposition des arbitres (ou accompagnateurs si JAJ) et s'accorde sur son positionnement lors du match (principalement, si possible, proche de la table de marque avec un brassard).

PENDANT LE MATCH

2

- Il intervient avec diplomatie, neutralité, avec fermeté pour faire cesser toutes les situations qui pourraient entraver la bonne conduite du match.
- Il peut dont être amené à intervenir auprès du public. Il doit constamment anticiper !

APRÈS LE MATCH

3

- Il s'assure que tous les acteurs du match puissent rejoindre leur vestiaire et leur véhicule sans souci.
- Il scanne le QR code de l'observatoire des rencontres (au dos de cette page).

Vous êtes prêt à être **Responsable de salle et d'espace de compétition**.

Contenu créé par la CTA Normandie

LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE FFHANDBALL

ARBITRAGE FFHANDBALL

COMMISSION ARBITRAGE LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE

QUESTIONNAIRE OBSERVATOIRE DES RENCONTRES

TOUS UNIS

LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE
FFHANDBALL

La Ligue du Centre-Val de Loire de Handball met en place un observatoire des comportements autour des rencontres sur son territoire.

En renseignant le questionnaire, accessible par le lien ci-dessous ou le QR Code, vous nous permettrez de mesurer l'ambiance régnant dans les gymnases, de dénoncer les débordements, et de valoriser les comportements responsables.

Ce questionnaire est accessible à tous, joueurs, arbitres, dirigeants, parents, copains… et concerne toutes les rencontres des moins de 11 ans aux seniors.

Après chaque match, je donne mon avis.

LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE FFHANDBALL

ARBITRAGE FFHANDBALL

COMMISSION ARBITRAGE LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE